

Question écrite du 29 avril 2015 de M. Pascal Holenweg: «Combien coûteraient, compte tenu des économies que cela pourrait permettre par ailleurs, l'internalisation des services de nettoyage des locaux de la Ville et l'engagement dans la fonction publique municipale du personnel nécessaire?»

Le Conseil administratif peut-il nous dire, le plus précisément possible, avant la soumission du projet de budget 2016 aux commissions spécialisées et à la commission des finances:

- quelle charge budgétaire représenteraient l'internalisation des services de nettoyage des locaux de la Ville actuellement confiés à des prestataires privés, et donc l'engagement dans la fonction publique municipale du personnel nécessaire;
- à combien se monte actuellement, au total, la charge budgétaire de l'externalisation de ces services;
- quelles lignes budgétaires il conviendrait d'augmenter, et de combien, pour assurer l'internalisation de ces services, et quelles lignes budgétaires il serait possible de soulager, et de combien, en renonçant à leur externalisation.